

06/09 – 17 novembre 2014

« Parc de Louzillais » – transferts de propriété d'une voie, d'un espace vert et d'équipements communs dans le domaine communal : OCDL LOCOSA / commune de Pacé

Le rapporteur,

☞ informe le conseil municipal que l'aménageur OCDL LOCOSA, 2 place Général Giraud, CS 21 206, 35 012 RENNES CEDEX, sollicite le transfert, à ses frais, d'une voie, d'un espace vert et d'équipements communs de l'opération « Parc de Louzillais » dans le domaine communal ;

☞ propose au conseil municipal de procéder au classement de la voie, de l'espace vert et des équipements communs ci-dessous dans le domaine public communal.

SECTION N°		PROPRIÉTAIRE	SURFACE		NATURE DU TERRAIN
AT	364	OCDL LOCOSA	135	m ²	ESPACE VERT
AT	365	OCDL LOCOSA	579	m ²	VOIRIE
TOTAL			714	m ²	

Vu l'article 62 de la loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 ;

Vu l'article L.141-3 du code de la voirie routière relatif au classement et déclassement des voies communales,

Vu le code de la voirie routière et notamment ses articles L.141-4 à 6 et R.141-4 à 10 ;

Vu les dispositions du code de l'urbanisme et notamment l'article R. 315-7 ;

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le procès-verbal de réception des travaux de voirie, des réseaux et des ouvrages ;

Considérant que la voie privée désignée ci-dessus par son numéro cadastral est ouverte à la circulation publique ;

Considérant qu'il n'est pas porté atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la dite voie ;

Considérant l'avis favorable émis par la commission mixte « urbanisme et développement durable, voirie, travaux et bâtiments » lors de sa réunion du 4 novembre 2014.

le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

le transfert dans le domaine communal de la voie, de l'espace vert et des équipements communs à compter du 1^{er} janvier 2015;

AUTORISE :

le Maire à signer les actes et documents afférents au transfert de propriété à titre gratuit à la commune des biens cadastrés comme suit :

SECTION N°		PROPRIÉTAIRE	SURFACE		NATURE DU TERRAIN
AT	364	OCDL LOCOSA	135	m ²	ESPACE VERT
AT	365	OCDL LOCOSA	579	m ²	VOIRIE
TOTAL			714	m ²	

VOTE : Unanimité